

CAPa JARDINIER PAYSAGISTE

Secteur professionnel : Aménagements Paysagers & Espaces verts

Niveau : 3

Code diplôme : 50321405

RNCP n°38386 délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire jusqu'au 31/12/2028

Diplôme(s) acquis : CAPa

Statut(s) : Formation initiale et apprentissage



Objectifs :

Le CAPa tend à fournir les connaissances de base qu'il faut posséder pour effectuer correctement des travaux relevant des aménagements paysagers.

Il permet le développement des responsabilités.

Stages socioprofessionnels chez des paysagistes, des services techniques espaces verts ou dans les divers métiers des travaux paysagers. Il a pour objectif de former des employés ou des ouvriers qualifiés, dans un métier précis, qui s'inséreront rapidement dans la vie active.

Il peut permettre également de poursuivre des études en BAC professionnel.



Conditions d'entrée :

Etre issu(e) de : 3ème générale, 3ème technologique, 3ème d'insertion ou de SEGPA.

Etre motivé(e) par :

- La réalisation de jardins ou d'espaces verts (terrassement, drainage, arrosage, allée, bordure, dallage, muret, escalier, plantation, gazon),
- Les végétaux d'ornement (arbres, arbustes, vivaces),
- L'entretien de jardins ou d'espaces verts (taille, fertilisation, soins, tonte).



Le Déroulement de la formation :

La Durée : 2 ans

La formation peut se faire en apprentissage ou en alternance

Rythme d'alternance :

25 semaines en FORMATION (875h)

50 semaines en ENTREPRISE (1750h).

Contenu de la formation :

Modules d'enseignements généraux :

- Français
- Communication
- Mathématiques
- Sport
- Anglais
- Histoire-Géographie



Modules du secteur professionnel :

- Travaux pratiques réalisés dans le parc de la MFR de Marconne : entretien de massifs, taille de haies, désherbage, engazonnement, tonte,
- Réalisation de plantations, boutures, semis et greffes dans la serre de l'établissement,
- Chantiers de plantation dans l'enceinte du parc et chantiers- école en partenariat avec le monde professionnel,
- Vie professionnelle,
- Bases scientifiques.



Modules Initiative professionnelle :

- Entretien d'un milieu naturel pour favoriser la biodiversité.

Examens :

Les élèves préparent les examens nationaux officiels du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire.

L'examen est organisé à partir d'un contrôle continu en cours de formation (CCF) sur les deux années et d'une épreuve terminale reposant sur la présentation orale de fiches d'activité à la fin des deux ans.

Débouchés :

- Services fleurissement dans les communes
- Entreprise paysagère
- Collectivité territoriale
- Syndicats intercommunaux



Poursuites d'étude :

- BAC Pro "Aménagements Paysagers"
- BAC Pro "Gestion des Milieux Naturels et de la Faune".

Ces deux formations sont dispensées à la MFR de MARCONNE.